

Le temps scolaire... Négociations

Une réflexion à mener

• Rythmes

24 h de classe et 2 h d'aide personnalisée au lieu de 26 h de classe, cela modifie nécessairement la semaine.

Pour autant cela ne change pas fondamentalement le rythme scolaire. Et c'est une occasion manquée.

• **Chacun sait que les journées de 6 h sont trop longues pour les élèves**, que la répartition de périodes sur l'année est déséquilibrée et que les vacances d'été pourraient être plus courtes. Mais aucun gouvernement n'a réellement ouvert ce dossier, sans doute parce qu'il est d'une complexité redoutable, les temps scolaires étant le pivot de l'ensemble des temps sociaux.

• Aide personnalisée, travail d'équipe et métier

Aujourd'hui, il ne suffit plus de distribuer uniformément le savoir et de s'en remettre à l'investissement de chacun.

L'objectif assigné à l'École, c'est la réussite de tous, parce que l'insertion sociale et professionnelle des jeunes est à ce prix.

• **Cela passe par un accompagnement individualisé** pour surmonter les difficultés rencontrées, qu'elles soient passagères ou installées. Harmoniser l'ensei-

gnement traditionnel et l'aide individuelle nécessite un travail d'équipe.

• **Ces temps scolaires sont le fruit d'un empilage de mesures** sans cohérence pédagogique.

• Avec la suppression du samedi matin et avant que la semaine de 4 jours ne soit généralisée et définitivement installée, le Sgen-CFDT demande qu'une réflexion de fond soit menée en prenant le temps d'associer toutes les parties prenantes : enseignants, parents, collectivités territoriales, associations intervenant dans le péri-éducatif, chercheurs.

• Nous ne nous résignons pas à ce que l'École subisse des rythmes qui vont à l'encontre de la réussite de tous les élèves.

gnement traditionnel et l'aide individuelle nécessite un travail d'équipe.

• **Le Sgen-CFDT** est donc favorable à ce que l'organisation pédagogique donne une place au travail d'équipe et à l'aide individualisée.

• **Mais il faut aller plus loin**, c'est le métier lui-même qui doit évoluer. Il faut que l'ensemble des missions des enseignants (classe, travail d'équipe, formation, aide individualisée) soient reconnues dans un métier redéfini.

• La difficulté scolaire

Elle est multiple : ponctuelle ou légère elle peut être surmontée dans la classe, notamment avec l'aide personnalisée ; plus profonde elle nécessite un investissement dans la durée au travers des Rased ou des structures spécialisées...

Mais elle a très souvent une origine sociale et culturelle qu'il faut affronter en tant que telle. C'est la raison d'être de l'éducation prioritaire qui

mériterait d'être plus soutenue qu'elle ne l'est. En particulier en étant liée à une politique de la ville dépassant la seule École.

Ces formes de prises en charge de la difficulté scolaire sont complémentaires. Vouloir les mettre en concurrence ou substituer l'une par l'autre n'est au fond qu'un renoncement pour de mauvaises raisons.

Mais ces remédiations ne suffisent pas.

Il faut aussi réfléchir à ce que l'école elle-même ne favorise pas l'échec.

- Respecter les rythmes des enfants, diversifier les formes pédagogiques, organiser la cohérence du parcours dès l'entrée en maternelle et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire autour d'un socle commun destiné à tous.
- Concevoir des contenus d'enseignement atteignables en termes de compétences au lieu de programmes théoriques exhaustifs soi-disant exigeants, mais en réalité sans ambition puisqu'ils ne s'adressent pas réellement à l'ensemble d'une classe d'âge.

Le Sgen-CFDT n'a de cesse de porter cette idée de transformation nécessaire de l'École avec la volonté constante d'engranger les évolutions positives.

• L'initiative du conseil des maîtres

Très vite, dans la négociation sur la réaffectation des heures du samedi matin, les syndicats se sont retrouvés unanimes pour défendre l'idée que c'est bien le conseil des maîtres qui doit avoir l'initiative de construire le dispositif d'aide.

Il ne s'agit pas là d'une querelle de pouvoir mais d'une nécessité pédagogique.

La distribution uniforme des savoirs peut être administrée verticalement. L'aide individualisée, non, parce qu'elle implique une adaptation aux besoins locaux que les maîtres de l'école sont seuls à pouvoir faire.

De plus, les questions d'organisation matérielle nécessitent elles aussi une prise en charge locale. **Quand il a proposé le fonctionnement en horaires décalés, le Sgen-CFDT a aussi voulu étendre le champ d'exercice de la responsabilité locale.**

Ces questions pédagogiques et matérielles montrent que, pour faire face aux besoins actuels, l'École ne peut plus être gérée en dehors d'elle-même, au niveau de la circonscription, voire de l'inspection académique.

Il va falloir inventer d'autres lieux et d'autres formes de prise de décision plus proche du terrain.

Enfin, cette nécessité rencontre une exigence : celle de voir les enseignants se réapproprier leur métier.

Ils ont une qualification reconnue, celle de **cadres de la Fonction publique**, qui permet qu'on leur demande une certaine responsabilité mais qui doit aussi justifier qu'on leur fasse confiance pour exercer leurs compétences professionnelles.

Raisons et résultats de la négociation

• Pourquoi négocier ?

Quand il annonce la suppression du samedi matin, le ministre fait l'impasse sur le débat sur les rythmes scolaires qu'il aurait pu initier.

C'est une occasion ratée que nous avons dénoncée. Ensuite, puisqu'il n'y aura pas de RTT avec Sarkozy, il faut réaffecter les heures du samedi,

Refuser de négocier, c'était laisser faire n'importe quoi, y compris la suppression massive de moyens sur l'autel du déficit budgétaire.

Le Sgen-CFDT se refuse à la politique du pire : il a donc choisi de négocier.

• Les fruits de la négociation

Au départ, le ministre envisage :

- une aide pour les élèves en difficulté : confusion avec le champ d'action des Rased ;
- 72 h de prise en charge directe d'élèves ;
- les enseignants de maternelle qui font systématiquement leurs 2 h en élémentaire ;
- un dispositif cadré par les IA sous la forme traditionnelle de l'injonction.

Au final, en partie par concession, en partie par conviction, les syndicats ont obtenu que :

- l'aide porte sur les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage (donc complémentarité avec les Rased et non substitution) ;
- sur les 72 h, 12 h soient attribuées au travail d'équipe (en plus de la 27^e heure) et 60 h au dispositif d'aide en incluant dans ces 60 h les temps d'organisation correspondants ;

- les enseignants de maternelles puissent utiliser leurs heures pour travailler en petits groupes ;
- l'initiative revienne au conseil des maîtres, reconnu comme le lieu d'organisation le plus pertinent.

En plus de ces questions, le Sgen-CFDT a défendu et obtenu seul la possibilité de faire les heures d'aide personnalisée pendant les 24 h d'enseignement, au moyen des horaires décalés. Il s'agit pour nous de ne pas stigmatiser les élèves concernés, de leur apporter, non pas un plus quantitatif, mais un mieux qualitatif. Il s'agit aussi d'un début de concrétisation de la revendication « *plus de maîtres que de classes* ».

Nous avons également revendiqué et obtenu la possibilité d'organiser la semaine scolaire en 8 ou 9 demi-journées. Il ne suffit pas de constater que la journée est trop longue, il faut obtenir le moyen de la réduire. Horaires décalés, semaines de 8 ou 9 demi-journées constituent aussi et surtout des ouvertures pour donner aux équipes une plus grande latitude de choix pour l'organisation de leur travail.

• À l'issue de ces négociations, il fallait faire un choix

- ne pas signer et laisser le ministère faire ce qu'il veut des conclusions du débat ;
- signer et pouvoir exiger que le ministère mette en œuvre ce sur quoi il s'est engagé.

C'est cette dernière démarche qu'a choisi le Sgen-CFDT et sa signature lui a permis d'obtenir

des décrets et circulaires d'application conformes aux engagements pris.

Elle ne résout pas à elle seule les difficultés concrètes, elle n'est nullement une approbation de l'ensemble de la politique de Darcos, mais elle acte notre engagement : nous voulons des actes et pas seulement des discours !



Il faut débattre des rythmes

Lettre de la CFDT au ministre Xavier Darcos (Extraits)

Paris, le 28 juin 2008

Monsieur le Ministre,

(...) Le temps de l'enfant dans sa globalité, temps de la famille, temps scolaire, transport, restauration, activités péri-éducatives, est un élément déterminant de sa réussite, particulièrement pour les plus défavorisés. Les modes de vie ont évolué, les exigences de formation et les conditions de la réussite également. Harmoniser l'ensemble des interventions, pour bâtir un temps de l'enfant structuré autour de ses besoins personnels, familiaux et sociaux, est un objectif très important qu'il ne faut plus laisser au hasard de l'empilement des réformes.

Aujourd'hui, l'organisation des temps, annuel, hebdomadaire ou journalier, est le fruit d'un empilage de décisions prises au fil du temps, mais sans vraie cohérence entre elles du point de vue de l'objectif éducatif. La suppression du samedi matin, la mise en œuvre de l'accompagnement éducatif, mais aussi peut-être la réflexion sur le métier enseignant, ouvrent une opportunité pour enfin adapter le temps de l'enfant à ses besoins.(...)

Aussi, nous estimons que le moment est particulièrement propice pour ouvrir un large débat sous la forme d'une conférence nationale sur les rythmes de l'enfant d'âge scolaire réunissant l'ensemble des acteurs, (...) qui traitent de ces questions et les confédérations syndicales, puisque ce temps de l'enfant a des conséquences très importantes sur l'ensemble des temps sociaux. (...) C'est la raison pour laquelle nous vous faisons la demande d'initier cette conférence nationale durant l'année scolaire 2008-2009.

- Annie Thomas, Secrétaire nationale de la CFDT
- Thierry Cadart, Secrétaire général du Sgen-CFDT
- Marie-Odile Esch, Secrétaire générale d'Interco-CFDT
(personnels des communes et des conseils généraux)
- Xavier Nau, Secrétaire général de la Fep-CFDT (enseignement privé)

Notre démarche

Un syndicat n'est pas un concurrent politique du gouvernement. Son rôle est d'exprimer les revendications des personnels et de proposer les évolutions qu'il estime nécessaire.

Il lui faut donc agir vis-à-vis du gouvernement, quel qu'il soit.

En France, le dialogue social est faible et nombre de dossiers se traitent par l'affrontement.

Quand le rapport de force est favorable au pouvoir, les revendications ne sont pas satisfaites ; quand c'est l'inverse, le pouvoir se réfugie dans l'immobilisme et rien n'avance.

Le Sgen-CFDT ne veut pas en rester à l'expression si puissante soit-elle du mécontentement.

Il veut obtenir des changements sans attendre les hypothétiques résultats d'alternances politiques. Il ne lui suffit donc pas d'organiser de belles manifestations ou de grandes grèves.

À côté de ces moyens d'actions, il veut aussi proposer et négocier des avancées pour l'école et les personnels d'aujourd'hui. **C'est pour cela qu'il utilise tous les moyens dont il dispose : grève, manifestation, expression médiatique, recours juridique, négociation, signature d'accord... pour obtenir des résultats tangibles, maintenant !**

Notre démarche vous intéresse ?

Soutenez-la **Votez Sgen-CFDT le 2 décembre 2008**

Rejoignez-nous **Adhérez** Nom..... Prénom.....
Adresse.....

Envoyer au Sgen-CFDT 47/79 Avenue Simon Bolivar 75019 Paris
Par mail : www.sgen-cfdt.org Rubrique contact / adhésion en ligne